

TABLEAU DEROGATIONS COVID DATE NON ECHUE

Nom société (distributeur/fabricant)	Dispositif concerné	Date accord	Date validité
Sté BIOLUZ	Poches d'eau stériles utilisées dans le cadre de l'OHD	26/11/2020	<p><b>Décembre 2021</b></p> <p>Courrier de prolongation de dérogation de l'ANSM en date du <b>02/03/21</b> qui autorise, "en application de l'article 59 du règlement (UE) 2017/745 précité, à titre dérogatoire, à mettre sur le marché en France les poches d'eau stérile non injectable, à destination des établissements de santé, pour une utilisation exclusive dans l'humidification des voies aériennes des patients sous OHD <b>jusqu'à date de péremption de ces dernières</b> . Cette dérogation se limite aux poches déjà fabriquées selon les spécifications convenues dans la dérogation initiale ".</p>











